



Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 24 mars 2025

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil
Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, le :

Mercredi 2 avril 2025 à 18 heures 00

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Comptes Financiers Uniques 2024
- 2- Affectations des résultats
- 3- Vote des taux
- 4- Budgets primitifs 2025
- 5- Emprunt
- 6- Médiathèque : Mobilier et fond livres
- 7- Camping Municipal : Tarifs divers
- 8- Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Gervais EGAULT.

